Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 79 (1928)

Heft: 11

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En cas d'empêchement d'un des membres du jury, la désignation du remplaçant aura lieu par la Hespa ou par le comité permanent de la S. F. S.

7º Le premier prix sera de 3000 fr. Une somme de 4000 fr. est mise à la disposition du jury pour primer les autres travaux.

Le jury sera autorisé à ne pas attribuer de premier prix s'il lui paraît qu'aucun des travaux présentés ne mérite cette distinction.

8° Le jury aura à fournir un rapport motivé de sa décision, en double, à la Hespa et au comité permanent de la S. F. S. Ce dernier le soumettra à l'assemblée générale de 1929 de la S. F. S.

9º Les participants à ce concours se soumettent par ce fait aux conditions qui précèdent et à la décision du jury.

St-Gall et Thoune, 24 septembre 1928.

Pour la Société forestière suisse, Le président : F. Graf. Le secrétaire : W. Ammon.

CHRONIQUE.

Cantons.

Thurgovie. Le 12 septembre est mort, à Kurzdorf près de Frauenfeld, à l'âge de 79 ans, M. Kaspar Kim, ancien chef de voie aux C. F. F. C'était un des plus anciens et aussi des plus fidèles membres de la Société forestière suisse, lequel a toujours montré un vif intérêt pour les choses de la forêt. Il ne manquait à aucune des réunions annuelles de notre Société. Peu avant sa mort, déjà cloué au lit dont il ne devait plus se relever, il avait adressé ses bonnes salutations à notre assemblée générale de Bellinzone. Touchant exemple de fidélité à une bonne cause! Nous lui garderons un fidèle souvenir. Th. W.

Vaud. Bulletin de l'Association forestière vaudoise. Cette importante association des producteurs de la matière ligneuse, qui a déjà si activement contribué à améliorer les conditions de la vente des bois dans ce canton, vient de se signaler par une nouvelle innovation heureuse. Son dévoué directeur, M. Gonet, vient de lancer le premier numéro d'un « Bulletin », destiné à remplacer les circulaires, adressées précédemment aux sociétaires, et à servir de trait d'union entre le secrétariat et ces derniers. Suivant les besoins, ce « Bulletin » paraîtra une ou deux fois par mois pendant les périodes de vente, tous les deux mois durant la saison morte.

Ce premier fascicule contient le résumé de quelques ventes de bois récentes. C'est, par exemple, celle de Nyon, du 10 septembre, où l'on a constaté une hausse moyenne de 6 fr. par m³, comparée aux prix de l'année dernière. Cette hausse s'explique en partie par les perspectives de nouvelles augmentations du prix des sciages, provoquées par

la reprise toujours plus intense de l'industrie du bâtiment. D'autre part, la clientèle française réapparaît toujours plus. A cette mise, 17 % du volume mis en vente ont été adjugés à des scieries françaises qui recherchent surtout les lots de charpente.

M. Gonet écrit : « La dernière vente de Nyon a prouvé d'une manière particulièrement éloquente l'heureuse influence du groupement de la production pour la vente. » Nous le croyons bien volontiers.

Il semblerait que les assortiments du bois de chêne, peu demandés ces années dernières, soient aussi plus recherchés. A la vente de Goumoens-la-Ville, ceux de premier choix ont atteint le prix de 142 fr. le m³, ce qui correspond à une hausse de 20 fr. par m³, tandis que les assortiments de second choix se stabilisaient aux environs de 80 fr.

Ce « Bulletin » nous apprend enfin que l'assemblée générale de la « Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande » a admis, à l'unanimité, l'Association forestière vaudoise en qualité de membre. Combien le rédacteur du « Bulletin » a raison : réjouissonsnous de ce rapprochement de l'agriculture et de la sylviculture qui ont tant d'intérêts communs!

H. B.

Zurich. Protection de la nature. Ce canton possède une « commission cantonale pour la protection de la nature et des sites », qui déploie la plus belle activité. On lui doit déjà la création de maintes réserves ayant pour but de sauver de la destruction des parties de forêts, des arbres remarquables, des plantes rares, des colonies animales intéressantes, etc.

Nous trouvons, dans le rapport de gestion sur l'exercice 1927 du Département des travaux publics, un chapitre consacré aux résultats obtenus dans ce domaine. On y lit entr'autres :

« Le Conseil d'Etat a fait l'acquisition de quelques ares de forêt, dans le marais de Hinwil, en vue de la conservation d'un nombre considérable de pins de montagne qui s'y trouvent. Cette pineraie est le seul reste de la période glaciaire existant aujourd'hui dans l'Oberland zurichois. »

«Le canton a accordé une subvention à la commune de Nieder-Urdorf en vue de l'acquisition d'un magnifique peuplier argenté croissant à l'entrée de ce village; cela à la condition que cet arbre soit inscrit dans la liste officielle des arbres à conserver sur pied. »

« La commission a échoué dans ses démarches en vue d'obtenir la conservation du beau cyprès croissant aux bords de la route de Rapperswil à Rüti. Par contre, elle a eu la satisfaction d'obtenir ce résultat qu'un magnifique noyer, à Uerikon-Stäfa, soit conservé. Cet arbre, propriété de l'association agricole de Stäfa, constitue un ornement superbe de la localité. »

« La commission a donné son adhésion à la création d'une réserve, à Dachsen, en vue de sauver de la destruction l'anémone pulsatile (Anemone pulsatilla). On a, à cet effet, clôturé ane étendue donnée de la forêt. »

Plus loin, on mentionne la création de deux nouvelles réserves ornithologiques.

N'est-il pas réjouissant de constater combien les autorités de ce canton savent s'intéresser à la protection de la nature. En ces temps de matérialisme à outrance, elles nous donnent un exemple réconfortant et pour lequel elles méritent la vive reconnaissance de tous les amis de la nature.

H. B.

Valais. La sylviculture à l'exposition cantonale valaisanne. Le 14 août 1928, une exposition cantonale valaisanne ouvrait ses portes à Sierre. La forêt, qui couvre 80,000 ha de sol valaisan, devait avoir sa place dans cette grande revue des forces économiques de notre canton. A en croire l'opinion de nombreux visiteurs, le coquet pavillon de sylviculture, bien situé au sommet de l'exposition qu'il dominaît, a su remplir son rôle et retenir l'attention du public.

Pour faire comprendre à nos montagnards le tort que, par des exploitations abusives, ils causent eux-mêmes à leurs forêts, le Département forestier avait exposé une série de dégâts dûs uniquement à la négligence de l'homme. C'est ainsi que des arbres rongés par les chèvres, petits et rabougris, étaient mis en parallèle avec des tiges normales du même âge, belles et élancées. Des photographies montraient le rajeunissement facile, l'aspect sain et vigoureux des peuplements mis en défends comparés à ceux des forêts parcourues. Les conséquences néfastes de l'enlèvement de la litière étaient illustrées par différents dessins. On pouvait voir comment la pourriture pénètre dans l'arbre à la suite de blessures faites aux racines par le rateau à litière, ou au tronc par le dévalage des bois. Sur des rondelles, il était possible de se rendre compte de l'influence sur l'accroissement de l'élagage et des éclaircies.

Des dégâts forestiers indépendants de la volonté de l'homme étaient également exposés. Il y avait une collection de dommages causés par les champignons, le gui, le chancre, les bostriches, la nonne, les pics, etc.

Une carte forestière, montrant l'étendue des forêts publiques et privées du canton, indiquait également les emplacements où ont été exécutés des travaux forestiers. La multitude de points et de traits rouges qui couvrait cette carte prouve que le sylviculteur a porté son activité dans toutes les régions du canton, construisant chemins et câbles, reboisant les surfaces improductives, protégeant forêts et biens contre les avalanches. Des plans et des photographies présentaient ces travaux plus en détail, montraient les difficultés que leur exécution rencontre en montagne, où ils sont souvent construits à des altitudes élevées. Le câble de Schallberg, au moyen duquel les bois de la vallée

de la Ganter sont montés jusqu'à la route du Simplon, était représenté par un modèle à échelle réduite.

L'élaboration de plans d'aménagement définitifs, basés sur le dénombrement intégral, a été commencée en Valais en 1924. Les visiteurs en ont trouvé à l'exposition quelques exemplaires. Notre canton, longtemps en retard dans le domaine de l'aménagement, y fait actuellement un remarquable effort. L'aménagement de 6000 ha est en chantier cette année.

On pouvait admirer, à côté du pavillon, des piles de beau bois de montagne, aux cernes fines et régulières, de nos principales essences : épicéa, mélèze, pin, arolle. Les bois de plaine étaient représentés par de belles billes de chêne, de hêtre et de peuplier.

L'importance de la provenance des semences pour les reboisements dans les régions élevées était démontrée clairement par quelques perches de mélèze. Les arbres de plaine, plantés à la montagne, ne donnent que des bois courbes et tordus.

Une petite pépinière mettait le public au courant des travaux concernant cette branche de la sylviculture.

L'exposition présentait encore divers objets concernant la forêt: la législation forestière cantonale; des instruments forestiers anciens et modernes; une magnifique rondelle d'un mélèze parfaitement sain et âgé de 680 ans; une collection complète des végétaux ligneux croissant en Valais; des photographies de l'intéressante forêt d'Aletsch et du gros incendie de la forêt de Finge; de beaux champignons, etc. Citons enfin des troncs d'arolle trouvés sur les glaciers du Rhône et d'Arolla, curieux témoins d'un passé où la forêt devait monter avec plus de succès qu'aujourd'hui à l'assaut des hauteurs. P. K.

Berne. M. Hermann Gnägi, de Nidau, ci-devant adjoint d'un inspecteur forestier d'arrondissement, vient d'être nommé gérant des forêts d'un groupe de communes du Seeland, comprenant Nidau, Evilard, Daucher, Douanne, Brügg, Savagnier et Orpund.

Il s'agit là de la création d'un poste forestier nouveau, fait rarissime depuis plusieurs années et au sujet duquel nous nous faisons un devoir de féliciter les autorités communales intéressées.

Ont été nommés adjoints: MM. Oscar Anliker, de Gondiswil, à l'arrondissement de Berthoud, et Werner Studer, d'Escholzmatt. L'attribution de ce dernier à un arrondissement n'est pas encore décidée.

BIBLIOGRAPHIE.

Unser Wald. Heft 1. Im Dienste der Heimat. Fascicule de 64 pages, avec une planche coloriée, 4 planches hors texte et de nombreuses illustrations dans le texte. — Editeur, P. Haupt, à Berne, 1928.